

CHARGE DE MISSION CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES



Synthèse de l'offre

Employeur :	CDC ILE DE RE
Grade :	Emploi contractuel de cat. A
Référence :	O01719039623
Date de dépôt de l'offre :	18/03/2019
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/05/2019
Date limite de candidature :	17/04/2019
Service d'affectation :	Direction littorale du Pôle Aménagement

Lieu de travail

Département du lieu de travail :	Charente-Maritime
Secteur géographique :	Pays de l'Ile de Ré
Lieu de travail :	3 rue du père ignace 17410 Saint-martin de re

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Emploi contractuel de cat. A
Famille de métier :	Environnement
Métier(s) :	Chargée / Chargé d'études environnement Cheffe / Chef de projet rivière et milieux aquatiques

Descriptif de l'emploi :

Au sein de la Direction Littorale du Pôle Aménagement , vous pilotez et assurez la conduite de l'étude de préfiguration du Contrat Territorial Volet Milieux Aquatiques 2 (CTVMA2) ainsi que le lancement et le suivi des travaux

Profil demandé :

Contrat à durée déterminée de catégorie A de 3 ans (filière administrative ou technique)

- De formation BAC+5 en aménagement avec des connaissances en hydraulique des marais
- Expérience professionnelle confirmée dans un poste similaire, notamment en matière de marais littoraux
- Maîtrise de l'environnement des collectivités territoriales, de la commande publique, de la gestion de projets à acteurs multiples en phase d'études
- Maîtrise du pack office
- Utilisation confirmée des outils SIG
- Capacité à travailler en équipe et qualités relationnelles
- Rigueur, capacité d'initiative, disponibilité
- Qualités rédactionnelles impératives et esprit de synthèse
- Discrétion et confidentialité
- Sens de l'organisation

Mission :

- Finalisation en relation avec le technicien ouvrages hydrauliques du bilan du CTVMA1
- Rédaction des pièces techniques du marché de l'étude de préfiguration du CTVMA2
- Rédaction des pièces techniques des marchés nécessaires à l'élaboration du dossier réglementaire pour l'obtention des autorisations ministérielles et préfectorales
- Réaliser l'analyse des offres remises
- Pilotage des études en relation avec le technicien ouvrages hydrauliques et réalisation du suivi administratif et financier
- Coordination des différents intervenants
- Participation à l'animation des réunions techniques, Comités Techniques, Comités de Pilotage, commissions et comités de marais en relation avec le technicien ouvrages hydrauliques
- Suivi des modélisations en relation avec le service SIG
- Montage des dossiers de demande de subvention et de sollicitation des versements
- Rédaction des délibérations
- Rédaction des comptes rendus ainsi que des relevés de décisions
- Rédactions des notes synthétiques
- Mise en place d'un calendrier de suivi global de l'opération et mises à jour régulières
- Mise en place de tableaux de bords de suivi administratif, financier et technique
- Pilotage des travaux en relation avec le technicien ouvrages hydrauliques et réalisation du suivi administratif et financier

Contact et informations complémentaires : Rémunération statutaire et régime indemnitaire - Permis B obligatoire - Merci d'adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré - 3 rue du Père Ignace - 17 410 Saint-Martin-de-Ré. - Renseignements sur les missions du poste auprès de Monsieur Francis GOUSSEAUD, Directeur des Services Techniques au 05.46.66.20.72 - Renseignement administratifs et statutaires auprès du service RH au 05.17.83.20.83

Courriel : stephanie.danguy@cc-ildere.fr

Téléphone : 05 17 83 20 54

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.